

Objectifs généraux

- étude et diffusion du répertoire musical traditionnel propre à cet instrument
- développement d'outils pédagogiques,
- encadrement de stages et journées d'étude et validation des apprentissages par des examens.

Ses réalisations

(en coordination avec la Commission de la Musique et sous l'égide du C.A. fédéral)

- Nombreuses sessions de formation (stages de Ceillac, Niozelles, Valence, journées d'étude, examen de tambourinaires etc...)
- création de diplômes internes d'enseignement spécifiques au galoubet-tambourin (moniteurs et instructeurs) et formations associées

- nombreuses publications (partitions, documents historiques, outils pédagogiques...)
- création d'une revue d'information et de culture pour les tambourinaires : L'Echo du Tambourin
- participation à la création d'un "atelier fédéral de formation à la musique d'ensemble" (coordonné par la Commission de la Musique), où l'Ordre des Tambourinaires est aujourd'hui responsable du contenu musical et pédagogique concernant les tambourinaires

L'Ordre des Tambourinaires et la Commission de la Musique sont les successeurs,

au sein de la Fédération Folklorique Méditerranéenne, de l'ancienne "Commission du Tambourin",

créée autour de Maurice Maréchal avec l'appui de Pierre Gontard en 1957-1960, et longtemps animée par René Nazet.

La formation

La formation des tambourinaires est un axe important du travail de l'Ordre,

qui propose son concours lors des journées d'étude et pendant le stage fédéral

par la mise à disposition de la F.-F.-M. de professeurs qualifiés.

Des fascicules de travail édités par ses soins sont mis à la dispositions des élèves et moniteurs.

Les progrès des jeunes musiciens sont sanctionnés par trois degrés évaluant leurs capacités musicales et techniques,

diplômes décernés lors des examens fédéraux annuels.

"Former des formateurs" étant également un gage de pérennisation de la pratique et de l'enseignement du galoubet-tambourin,

l'Ordre des Tambourinaires a développé un examen pédagogique de Moniteurs et Instructeurs

où sont mises en avant des compétences musicales, historiques et de pratique de l'enseignement de haut niveau.

L'Ordre des Tambourinaires compte parmi ses membres

plusieurs professeurs de galoubet-tambourin en Conservatoire et Ecole de Musique.